

Compte rendu

Réunion du Bureau de l'organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies (organe intergouvernemental de négociation) – 15 novembre 2022

Participants

Membres du Bureau

Région africaine – M^{me} Precious Matsoso (Afrique du Sud)

Région des Amériques – M. l'Ambassadeur Tovar da Silva Nunes (Brésil)

Région de l'Asie du Sud-Est – D^r Viroj Tangcharoensathien (Thaïlande)

Région européenne – M. Roland Driece (Pays-Bas)

Région de la Méditerranée orientale – M. Ahmed Salama Soliman (Égypte)

Région du Pacifique occidental – M. Kazuho Taguchi (Japon)

Secrétariat

D^r Jaouad Mahjour, Sous-Directeur général, Préparation aux situations d'urgence

M^{me} Anne Huvos, Cheffe d'unité, Préparation en cas de grippe pandémique

D^{re} Olla Shideed, Administratrice, Préparation aux situations d'urgence

M. Kenneth Piercy, Juriste principal

M^{me} Paidamoyo Takaenzana, Chargée des relations extérieures, unité Gouvernance

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS

1. Préparatifs de la séance d'information des États Membres de l'OMS et des parties prenantes concernées prévue le 18 novembre 2022 sur le projet préliminaire conceptuel qui sera examiné à la troisième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation

- Les membres du Bureau ont remercié le Secrétariat pour l'exposé qui sera présenté aux États Membres lors de la réunion d'information du 18 novembre 2022, ont donné des conseils et fait des observations.
- Les membres du Bureau ont échangé leurs points de vue sur les questions qui pourraient être soulevées par les États Membres lors de la réunion d'information du 18 novembre 2022 et sur la réponse à y apporter. Le Bureau a décidé que la réunion d'information resterait axée sur la présentation du projet préliminaire conceptuel, y compris sa raison d'être et la méthode employée pour l'élaborer. Les discussions de fond et les prises de position des États Membres sur le document seraient reportées à la troisième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation.
- En outre, les membres du Bureau ont exprimé leurs attentes concernant l'issue de la troisième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation et sont convenus de souligner, lors de la réunion d'information du 18 novembre 2022, que les États Membres étaient invités à fournir des orientations claires au Bureau lors de la troisième réunion sur la manière d'établir le projet préliminaire à partir du projet préliminaire conceptuel.
- Considérant que le document avait été fourni à l'organe intergouvernemental de négociation suffisamment à l'avance, et par souci d'efficacité, le Bureau a décidé de proposer à l'organe intergouvernemental de négociation que toutes les contributions au projet préliminaire

conceptuel soient faites au cours de la troisième réunion. L'organe intergouvernemental de négociation serait invité à charger le Bureau d'élaborer le projet préliminaire, avec le concours du Secrétariat, sur la base des contributions faites à sa troisième réunion, afin qu'il soit distribué avant sa quatrième réunion.

2. Autres questions

- Dans le cadre de leurs préparatifs de la troisième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation, les membres du Bureau sont convenus de l'opportunité de consulter leurs régions respectives et d'encourager la participation à la réunion d'information du 18 novembre 2022. Il a été noté que des consultations étaient prévues entre les membres du Bureau de la Région Africaine, de la Région des Amériques et de la Région du Pacifique occidental et leurs mandants respectifs. Les autres membres du Bureau indiqueraient en temps voulu les consultations prévues dans leur région.
- À propos de la réunion en cours du Groupe de travail sur les amendements au Règlement sanitaire international (2005), les membres du Bureau ont pris note du calendrier des futures réunions proposées, y compris les éventuelles réunions conjointes entre les bureaux des deux processus. Les membres du Bureau ont échangé leurs points de vue sur le dialogue à avoir avant la troisième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation pour étudier les moyens d'aborder les domaines de travail communs et les relations entre le processus de l'organe intergouvernemental de négociation et celui du Groupe de travail sur les amendements au Règlement sanitaire international (2005).
- Le Bureau a remercié le Secrétariat d'avoir préparé les documents d'information proposés qui lui ont été soumis pour examen et a décidé d'examiner le dossier à sa prochaine réunion, tout en soulignant que ces documents devaient être mis définitivement au point avant la troisième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation.
- Le Secrétariat a brièvement fait le point sur les préparatifs de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention, la préparation et la riposte en cas de pandémie qui sera organisée au cours de sa soixante-dix-huitième session (septembre 2023) en collaboration avec l'OMS, y compris sur la nomination de deux cofacilitateurs par le Président de l'Assemblée générale, et a indiqué que le processus visait l'adoption d'une déclaration politique.

= = =